

Département du Val d'Oise
Arrondissement de
SARCELLES
Canton de GOUSSAINVILLE
Commune de SAINT-WITZ

AFFICHE le : 29 juin 2026

TRANSMIS le : 31 juillet 2026

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 15

Votants : 19

OBJET :

Tarifs des cotisations de l'école
municipale de danse pour l'année
2026-2027

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt six
Le mercredi 24 juin à 20H45

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle M. Joulou en séance publique sous la Présidence de **Madame FERTÉ Nadège, Maire**

Etaient présents :

Mesdames : BACH Céline, BOURDIN Nathalie, CHATELAIN Hélène, DAUDRE Sibylle, DENIAU Julie, JBANCA Cristina, LE BEC Fanny, LHOTTE Sandrine

Messieurs : DI MÉO Jean-Luc, LEBRUN Mathieu, RAIMBAULT Jonathan, STERLIN Alexandre, VIRLOGEUX Christophe, WEISSE Corentin

Absents : Mmes BARON Claudine, SIMONY Emilie
Mrs GILLOTIN Thierry, MARTIN Jean

Pouvoirs : Mr HERBIN Olivier donne pouvoir à Mme FERTÉ
Mr MORELL Jean donne pouvoir à Mme DAUDRE Sibylle
Mme DREVILLE Hélène donne pouvoir à Mr VIRLOGEUX Christophe
Mr CHORQUES Alexandre donne pouvoir à Mr LEBRUN Mathieu

Secrétaire : Mme BOURDIN Nathalie

Secrétaire Auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Vu la Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de définir, pour chaque nouvelle année scolaire, le montant des cotisations de l'école municipale de danse ;

Madame la Maire expose que les tarifs de l'école municipale de danse n'ont pas été augmentés depuis 3 ans ;

Madame Le Maire propose de réviser la grille tarifaire comme suit :

Disciplines	Tarifs 2023-2026		Tarifs 2026-2027	
	Wéziens	Extérieurs	Wéziens	Extérieurs
Eveil corporel et musical	148€	175€	164€	205
1 discipline : classique, jazz, contemporain	244€	206€	269€	336€
2 disciplines	306€	286€	337€	421€
3 disciplines	356€	436€	392€	490€
Atelier comédie musicale	62€	62€	68€	85€

Ces tarifs sont dégressifs en fonction du nombre d'inscrits par famille :

- 10% sur la deuxième inscription,
- 20% sur la troisième inscription,
- 30% sur la quatrième inscription

Application agréée E-legalite.com

99 DE-095-219505807-20260624-DEL64 2026-

- 1) DECIDE d'approuver à l'unanimité les tarifs proposés pour l'année 2026-2027,
- 2) DECIDE à l'unanimité d'approuver la dégressivité des tarifs,
- 3) Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de SARCELLES et à Monsieur le Trésorier de GARGES-LES-GONESSE

Le Maire
Nadège FERTÉ

